

A PROPOS DU RENDEMENT ACADÉMIQUE DES PREMIERS CYCLES UNIVERSITAIRES *

par Alain Charlot

Un étudiant sur trois environ ne peut passer du premier au deuxième cycle universitaire. Cette réelle sélection, qui tend à s'aggraver, est toutefois tempérée par les mécanismes de réorientation ou de poursuite d'études liées à des doubles cursus. Pour estimer le « rendement académique » des premiers cycles universitaires, il convient donc de se placer au niveau de l'ensemble des enseignements supérieurs et de prendre en compte l'obtention ultérieure de diplômes ou la réussite aux concours de la Fonction publique.

L'importance de la sélection à l'issue des premiers cycles universitaires a, depuis de nombreuses années, soulevé de multiples questions et engendré des polémiques souvent vives. Cette sélection, qui semble redoutable au regard des chiffres avec environ 65 % d'étudiants abandonnant l'Université dès ce stade, doit cependant être examinée prudemment. La réalité est plus complexe que ne le laisse apparaître la simple brutalité d'un calcul reposant sur les flux d'inscrits en première année d'Université. Le rôle des premiers cycles peut être, en effet, évalué de plusieurs points de vue : rôle sélectif certes, dont la fonction est de sélectionner une population en vue des études de second cycle mais, également, rôle de réorientation vers d'autres formations.

LE CONSTAT : LA BAISSSE DU RENDEMENT ACADÉMIQUE (1) DES PREMIERS CYCLES UNIVERSITAIRES

Le rendement peut être estimé en rapportant un flux annuel de diplômés à un flux d'étudiants entrant en première année d'Université. Au-delà des problèmes de calcul (2), le taux de rendement académique ainsi calculé constitue un bon indicateur d'évolution du fonctionne-

ment des premiers cycles universitaires. Sur la période qui court depuis le début des années soixante-dix jusqu'au début des années quatre-vingt, on peut dire que le taux de rendement académique a connu une baisse régulière, spécialement jusqu'au milieu des années soixante-dix avec une stabilisation, voire une remontée, en fin de période. Cette baisse a concerné toutes les disciplines universitaires jusqu'à l'année 1976-77, mais a été particulièrement importante en lettres-sciences humaines.

L'administration économique et sociale (AES) – nouvelle formation dont les premiers DEUG ont été délivrés en 1975 – et les sciences économiques méritent une attention particulière. Les étudiants entrant dans la filière AES ont connu au départ des taux de réussite en premier cycle particulièrement élevés au regard des autres disciplines ; mais sur la période, la baisse régulière du taux de réussite a ramené celui-ci au niveau des autres disciplines dès le début des années quatre-vingt. La seule exception concerne les sciences économiques qui, contrairement aux autres formations universitaires, ont connu brusquement une remontée importante du taux de réussite, retrouvant dès 1977-78 le niveau du début des années soixante-dix.

En réalité, l'évolution particulière de ces deux filières de formation s'inscrit dans une forte croissance des effectifs étudiants entrant en AES aux dépens des sciences économiques : tout se passe comme si cette dernière filière avait vu fuir une partie de ses étudiants potentiels qui lui ont préféré la nouvelle filière AES ; le flux d'entrants en sciences économiques subissant dès 1976-77 une nette diminution. Au regard de ce freinage de la demande de formation en sciences économiques, le nombre de DEUG délivrés annuellement est cependant demeuré stable et il a même repris son mouvement de hausse dès 1980. Si l'on ne peut qu'en soupçonner les raisons (élimination volontaire des étudiants de niveau mathématique insuffisant, nécessité pour le corps enseignant de maintenir des effectifs suffisants en deuxième cycle, etc.), la conséquence a été de faire brusquement apparaître une rupture dans la baisse générale du taux de rendement des premiers cycles universitaires.

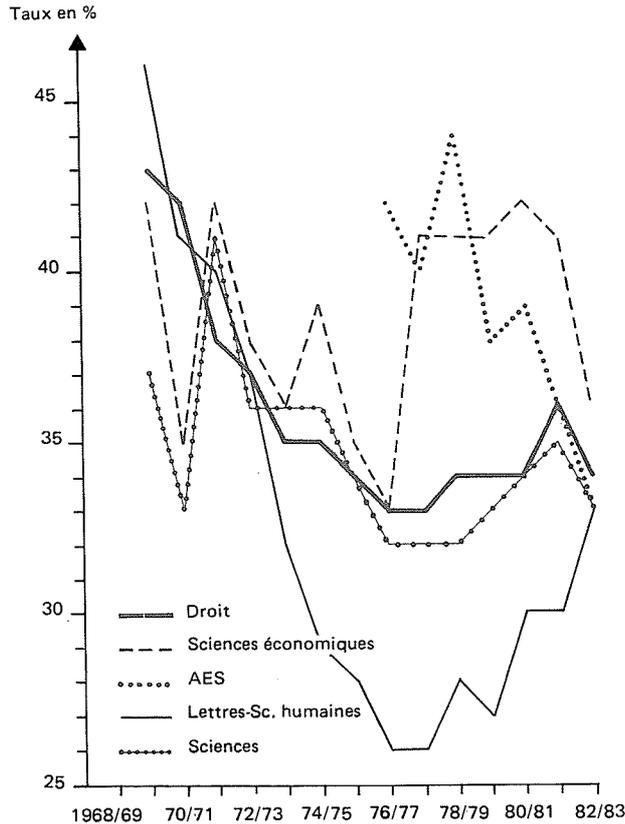
Formation Emploi n° 18. Avril-Juin 1987 – La Documentation Française.

(*) Une première version de cet article a fait l'objet d'une partie de la communication présentée aux Journées sur la demande d'éducation supérieure et le rendement académique à l'Université organisées à Madrid par le Conseil des Universités et le Centre de recherche et de documentation éducative en avril 1986, à paraître dans les Actes de ces Journées sous le titre « *Rendimiento académico y demanda de formación superior* ».

(1) Rendement « académique », c'est-à-dire interne au système d'enseignement universitaire.

(2) La durée du premier cycle est de deux années mais beaucoup d'étudiants redoublent une année, voire plus, avant d'obtenir le DEUG et sont donc entrés à l'année t-2 et non pas en t-1. On peut prendre comme flux d'entrées la moyenne arithmétique des entrants à l'année t-1 et t-2 pour effectuer le calcul, mais compte tenu du caractère très « estimatif » du taux ainsi calculé, la recherche d'une plus grande précision paraît illusoire, d'autant que d'une année à l'autre les flux d'entrants ne connaissent pas des bouleversements considérables. Pour une discussion plus générale sur ce sujet voir : L. Levy Garboua, *La sélection dans l'enseignement supérieur français*, Credoc, Paris, juin 1977 ; et également J.-P. Jarousse, « Les contradictions de l'université de masse dix ans après (1973-1983) », *Revue française de Sociologie* XXV, Paris, avril-juin 1984.

ÉVOLUTION DU RENDEMENT ACADÉMIQUE * DES PREMIERS CYCLES UNIVERSITAIRES



Source : Ministère de l'Éducation nationale.

* Ratio du nombre de DEUG délivrés l'année t et du flux de premières inscriptions l'année t-1.

Cet effet du développement rapide de la filière AES sur le taux de rendement du premier cycle de sciences économiques s'est poursuivi pendant plusieurs années. La reprise de la croissance du flux d'entrées en sciences économiques dès le début des années quatre-vingt semble cependant annoncer une baisse du taux de réussite dans cette discipline et un rapprochement avec la situation dans les autres premiers cycles.

La fin des années soixante-dix est marquée par une stabilisation et une légère augmentation des taux de réussite en sciences et en droit, ainsi qu'une remontée plus rapide et plus importante en lettres-sciences humaines. Cette remontée coïncide d'ailleurs avec une reprise de la croissance des flux d'entrées dans ces disciplines à partir des années quatre-vingt (1982 pour les lettres-sciences humaines).

L'interprétation d'un tel phénomène est délicate, l'hypothèse d'une pression accrue de la demande d'entrée dans les premiers cycles universitaires, et donc d'une baisse de niveau des entrants, ne peut être retenue (3), les flux d'entrées en première année ayant progressé avec

(3) Même si on sait par ailleurs que les formations fermées, y compris courtes comme les IUT, attirent de plus en plus de bacheliers généraux et les meilleurs étudiants.

un taux moyen annuel sur la période de 2,4 %, à un rythme très inférieur aux autres établissements d'enseignement supérieur (à l'exception des filières nouvellement créées), les premiers cycles littéraires connaissent même la progression la plus faible avec + 1,4 % en moyenne par an. La hausse des effectifs ne peut donc expliquer cette baisse du rendement. D'autres phénomènes sont à rechercher dans le mode de fonctionnement et d'utilisation des premiers cycles universitaires.

LE RÔLE DES PREMIERS CYCLES UNIVERSITAIRES

La majorité des étudiants qui entrent en première année à l'Université ne dépassent pas le premier cycle et abandonnent les études universitaires, le plus souvent, sans y avoir obtenu le diplôme correspondant (DEUG).

Mais que deviennent les autres étudiants ? On sait depuis longtemps par des études antérieures (4) que l'aspect sélectif du premier cycle universitaire doit être nuancé par la prise en compte d'une autre fonction tout

(4) Ce point a largement été explicité dans le N° 3 de *Formation Emploi*, J.-L. Pigelet et F. Pottier, « Populations universitaires et accès à l'emploi », juillet-septembre 1983, pp. 38-54.

aussi importante, celle de réorientation vers d'autres études. Cette double fonction de sélection-orientation, qui semble s'être renforcée au cours des années soixante-dix, faisait ainsi apparaître *a posteriori* le premier cycle comme un « sas » sélectionnant une minorité, celle qui obtient le DEUG, vers la poursuite des études en deuxième cycle et orientant les autres vers d'autres études, ou vers une entrée directe sur le marché du travail.

En effet, les diplômes universitaires ne sont pas indépendants les uns des autres, chacun donne accès à la préparation du diplôme immédiatement supérieur. Ainsi le DEUG apparaît bien plus comme un « passeport » pour entrer en deuxième cycle que comme un diplôme terminal, contrairement aux objectifs annoncés lors de sa création. D'ailleurs, et quelle que soit la discipline, très peu d'étudiants quittent l'université dès l'obtention du DEUG pour entrer dans la vie active (5 % environ du flux de sortants).

Ceci entraîne une double série de conséquences lorsque l'on veut évaluer le fonctionnement du premier cycle universitaire :

— le flux annuel de diplômés du premier cycle représente – à peu de choses près – le flux de passage en second cycle universitaire. Le rendement du premier cycle mesure la fonction sélective mais, également, il représente le taux de passage en deuxième cycle de la population apte, *a priori*, à poursuivre des études longues ;

— autre conséquence, le complément du taux de rendement (5) ne peut être assimilé tel quel à un taux d'échec. Beaucoup d'étudiants qui quittent les premiers cycles universitaires ne sont pas en situation d'échec : une grande partie va poursuivre des études – dont parfois des études longues (6) – dans des établissements extra-universitaires ou en IUT, dont l'accès est sélectif. Cette fonction de réorientation est une composante originale du système universitaire français : système ouvert ne pratiquant pas de sélection à l'entrée. Le flux d'entrants en première année d'Université est donc particulièrement hétérogène, que l'on se réfère aux motivations comme au niveau même des compétences scolaires des jeunes bacheliers. Il en va de même lorsqu'un étudiant après avoir « tâté » une discipline se réoriente vers une autre discipline universitaire : certaines de ces réorientations intra-universitaires représentent bien un second départ dans les études longues qui seront sanctionnées, à terme, par des diplômes. L'orientation nécessite ainsi parfois du temps, un « tâtonnement », une prise de contact avec les différentes matières enseignées avant qu'un jeune bachelier fasse un choix définitif. Enfin il reste ceux qui abandonnent les études après leur sortie

du premier cycle. On peut considérer qu'ils sont éliminés des études universitaires et en situation d'échec. Mais les choses ne sont pas toujours définitives : leur destination n'est pas toujours le marché du travail et tout n'est pas encore joué. On a observé, par exemple, qu'au retour du service national, qui est alors une parenthèse momentanée, mais également après une période d'inactivité hors études et hors travail, certains reprennent des études (7).

Dans ces conditions, toute tentative d'évaluation du rendement du premier cycle doit tenir compte de la diversité des populations étudiantes qui entrent et qui sortent des universités. Si le taux de réussite au DEUG à l'issue du premier cycle ne représente que le taux de passage dans le deuxième cycle, à l'inverse le taux d'élimination ou de sortie du premier cycle ne saurait représenter un taux d'échec définitif dans l'enseignement supérieur.

L'ÉVOLUTION DU FONCTIONNEMENT DES PREMIERS CYCLES UNIVERSITAIRES DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNÉES

Il est difficile pour un établissement universitaire de savoir ce que deviennent les étudiants qui abandonnent les études et qui se réorientent vers d'autres formations supérieures à moins d'entreprendre des études longitudinales longues et coûteuses (8). *A fortiori* au niveau national, le suivi des itinéraires de formation est difficilement exhaustif sans des enquêtes individuelles rétrospectives, même si l'existence d'un fichier national étudiants pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale permet déjà de recenser une grande partie des flux de passage entre les différents niveaux, spécialités et établissements d'enseignement supérieur inclus dans ce fichier. Les sorties définitives de l'enseignement supérieur, aussi bien que les réorientations vers des écoles privées ou sous tutelle d'un autre département ministériel que l'Éducation nationale, ne peuvent être recensées par ce moyen.

(7) Ainsi 13 % des hommes et 6 % des femmes qui avaient quitté le premier cycle de droit-sciences économiques en 1980, sans poursuivre aucune étude en 1981, avaient repris des études à temps plein en 1982, d'après les enquêtes de l'Observatoire EVA.

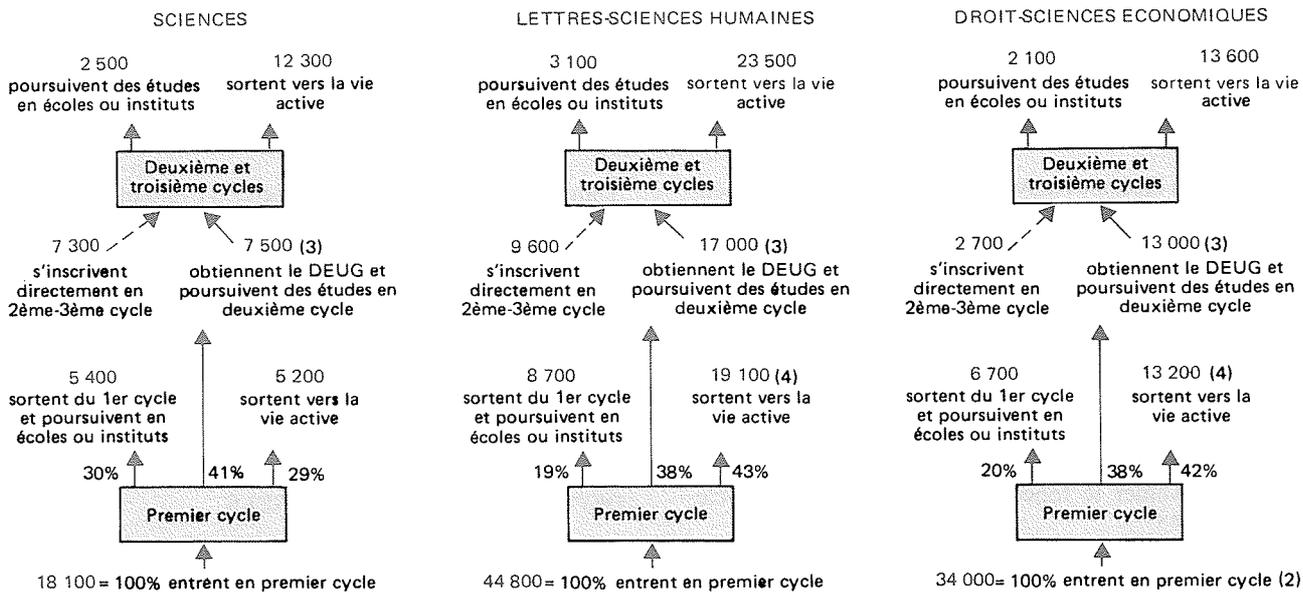
En outre, les enquêtes de cheminement réalisées par l'Observatoire EVA montrent que dans les cinq années qui suivent l'arrêt des études supérieures beaucoup de ces étudiants sortants obtiennent soit un diplôme, soit un concours. Au total, le taux d'échec définitif dans l'enseignement supérieur – c'est-à-dire lorsqu'aucun diplôme supérieur au baccalauréat n'a finalement été obtenu à l'issue de cette période – peut être estimé à 20-30 % du flux d'entrants en première année.

(8) On peut citer à cet égard quelques rares exemples de telles enquêtes qui concernent le suivi sur plusieurs années universitaires d'une cohorte d'étudiants inscrits pour la première fois, une année donnée, en premier cycle d'une université : M. Amiot et alii, *L'appareil universitaire et le marché de l'emploi urbain*, CEMOS et Laboratoire de sociologie de l'université de Nice, Nice 1974-75 et 1976 (Fascicule 1,2,5) ; H. Cukrowicz et alii (Lille : Institut de sociologie de l'Université de Lille I, 1974-75 et 76, Fascicule 3,4,6). Et pour l'université de Dijon : A. Mingat, *Premiers résultats de l'enquête longitudinale sur les conditions de la réussite, de l'échec et de l'abandon à l'université de Dijon*, doc. ronéo, IREDU, Dijon, 1976. Et, plus récemment, F. Gugenheim, *Le devenir universitaire des entrants à l'université. Méthodes utilisées pour les études statistiques réalisées à l'université des sciences et techniques de Lille de 1981 à 1984 + annexe*, doc. ronéo ; SUAIO-USTL, Lille, avril 1985.

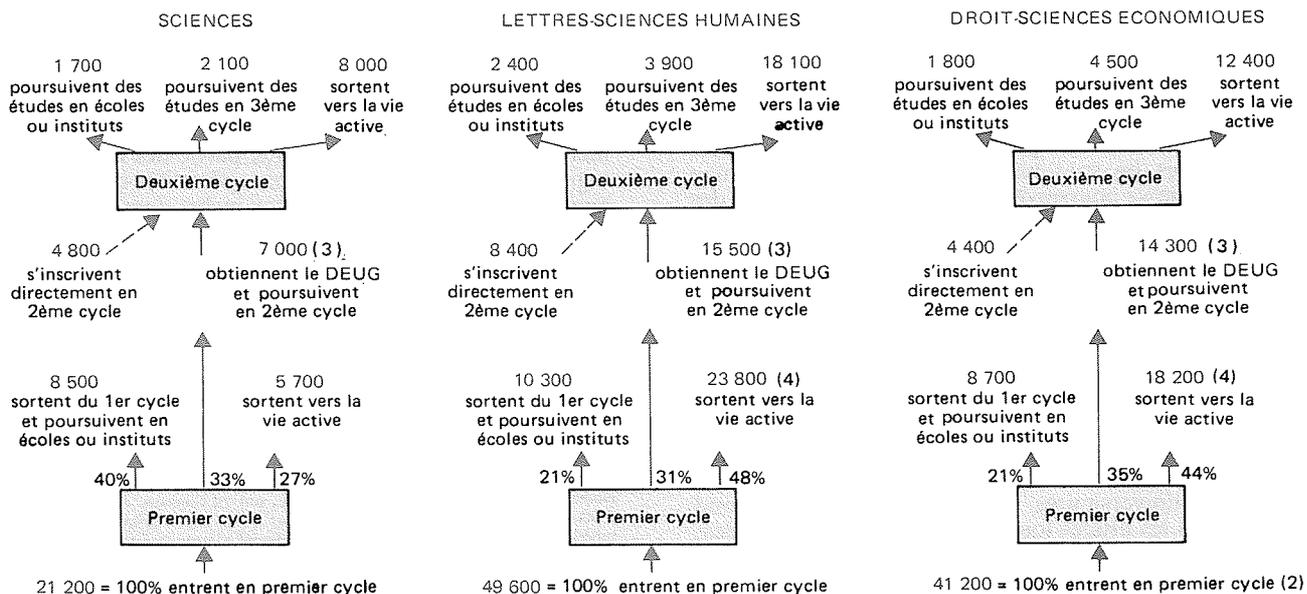
(5) C'est-à-dire son complément à l'unité.

(6) C'est le cas des étudiants des classes préparatoires également inscrits à l'université et qui intègrent une école. Dans ce cas il n'y a pas « réorientation » mais simplement poursuite normale des études principales, l'inscription universitaire n'étant que parallèle et secondaire aux études en classes préparatoires.

ESTIMATION DU FLUX ANNUEL MOYEN D'ÉTUDIANTS (1)
TRAVERSANT LES UNIVERSITÉS AU MILIEU DES ANNÉES 70



ESTIMATION DU FLUX ANNUEL MOYEN D'ÉTUDIANTS (1)
TRAVERSANT LES UNIVERSITÉS AU DÉBUT DES ANNÉES 80



Source : Observatoire EVA.

(1) Étudiants français seulement.

(2) Y compris AES.

(3) Moyenne des DEUG délivrés à des étudiants français sur les quatre ou cinq années qui précèdent l'année de sortie (source : SPRESE, *Statistiques des diplômes délivrés*, ministère de l'Éducation nationale).

(4) Y compris élèves-fonctionnaires.

N.B. : Les effectifs Observatoire EVA ont été corrigés en hausse pour tenir compte des taux de couverture des enquêtes, ce qui explique certains écarts avec des publications antérieures. Les réorientations entre disciplines universitaires sont exclues de ce schéma.

L'un des intérêts des enquêtes auprès des sortants de l'enseignement supérieur est de permettre une telle reconstitution des cursus de formation, même si ce n'est pas là leur objectif premier. Les enquêtes de l'Observatoire EVA auprès des sortants des universités combinées à d'autres sources statistiques (9) permettent de reconstituer les différents flux d'étudiants qui traversent les premier et second cycles universitaires dans les grandes disciplines non médicales (droit, sciences économiques, lettres, sciences humaines, sciences).

Il s'agit d'une estimation moyenne de chacun des flux, correspondant à une période plus qu'à une année précise, dans la mesure où on fait figurer sur le même graphique les sortants de premier cycle et ceux de second cycle entrés cependant à l'Université plusieurs années auparavant.

Le dispositif permanent d'enquêtes de l'Observatoire EVA (10), par la répétition des enquêtes auprès de nouvelles cohortes de sortants à intervalle de quelques années, a permis de mettre en lumière une certaine évolution, en particulier dans les taux de passage en deuxième cycle.

Dans le milieu des années soixante-dix, le taux de passage en deuxième cycle se situait, pour toutes les disciplines, entre 38-41 % du flux d'entrants en première année, il n'était plus que de 31-35 % au début des années quatre-vingt. Cette baisse du rendement du premier cycle ne s'est pas faite de la même manière dans les différentes disciplines. Dans les spécialités scientifiques, ce sont les réorientations qui se sont accrues très fortement sur la période, passant de 30 % à 40 %. Il est vrai que l'effet des classes préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs est ici particulièrement important puisque les poursuites d'études en écoles d'ingénieurs représentaient plus de 40 % des études poursuivies en 1978-79 à l'issue des premiers cycles scientifiques. En revanche, dans les autres disciplines, la baisse du taux de passage vers les deuxièmes cycles s'est plutôt faite en faveur d'une hausse de l'abandon « définitif » (11) des études supérieures, spécialement en lettres-sciences humaines, les faibles changements constatés en droit-sciences économiques au profit des réorientations comme des sorties vers la vie active s'apparentent, en réalité, à une grande stabilité sur la période (12).

Les poursuites d'études se sont faites essentiellement vers le système sélectif de l'enseignement supérieur : écoles d'ingénieurs, en sciences ; IUT, écoles de santé et

Tableau 1
ÉTUDES POURSUIVIES APRÈS LA SORTIE
DES PREMIERS CYCLES UNIVERSITAIRES
(en %)

Études poursuivies	Sortants de premier cycle		
	Sciences (1978-80)	Lettres- Sciences hum. (1981-83)	Droit-Sciences économiques (1980-82)
IUT	2	22	24
Écoles de santé (infirmières...)	} 14	13	} 18
Écoles médico-sociales, para-médic.		16	
Écoles artistiques	—	8	—
Écoles de commerce	—	5	18
Écoles littéraires (journalistes, trad., document., biblio.)	—	9	ε
Écoles d'ingénieurs (+ CPGE)	44	—	ε
Préparation concours	2	2	3
Notariat	—	—	3
Autres études	38	26	34
Total (poursuite d'études à temps plein)	100	100	100
Effectifs	8 500	10 300	8 700

Source : CEREQ, Observatoire EVA 1980-1983.

médico-sociales, écoles littéraires (13) ou artistiques en lettres-sciences humaines ; IUT, écoles de la santé et médico-sociales, écoles de commerce, écoles de notariat, en droit-sciences économiques ; établissements qui pratiquent tous une sélection à l'entrée soit par concours, soit sur dossier avec un nombre de places limité.

Au demeurant, il ne s'agit pas toujours de « réorientations » au sens strict du terme mais, bien souvent, de la poursuite normale d'études supérieures non universitaires, l'inscription à l'Université n'ayant été que temporaire et complémentaire : ainsi, parmi les sortants de premier cycle qui ont poursuivi des études hors de l'Université l'année suivante, 65 % des sortants en sciences, 38 % en lettres-sciences humaines et 23 % en droit-sciences économiques avaient suivi parallèlement d'autres études en écoles. Pour ces derniers, l'abandon des

(9) Statistiques des diplômes délivrés annuellement, SPRESE, ministère de l'Éducation nationale.

(10) Sur ce dispositif lui-même voir dans ce numéro page 83.

(11) « définitif » au sens où l'année suivante aucune poursuite d'études dans un établissement d'enseignement supérieur n'a été entreprise.

(12) Cf. A. Charlot, *L'insertion professionnelle des étudiants en droit et en sciences économiques. comparaison 1978-82*, Collection des études n° 21, CEREQ, 1986.

(13) C'est-à-dire écoles de traducteurs-interprètes, journalistes, bibliothécaires, documentalistes, etc.

études universitaires ne représente donc pas une réorientation.

Tableau 2
AUTRES ÉTUDES PARALLÈLES AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES DE PREMIER CYCLE (ÉTUDIANTS AYANT POURSUIVI DES ÉTUDES APRÈS LA SORTIE)
(en %)

Autres études	Sciences	Droit-Sciences économiques	Lettres-Sciences humaines
Aucune	35	77	62
CPGE, prépa. concours divers	49	1	1
Écoles de santé	} 3	-	3
Écoles de formation sociale		-	3
ENI, ENNA, Centre PEGC, ...	2	4	3
Écoles de commerce, gestion	-	8	-
STS	-	1	4
Écoles de journalisme	-	-	2
Écoles biblio, documentalistes, traducteurs-interprètes	-	-	2
Écoles de formation artistique	-	-	5
Autres écoles ou instit.	11	9	14
Ensemble des sortants ayant poursuivi des études	100	100	100

Source : CEREQ, Observatoire EVA 1980-1983.

Les études parallèles aux études suivies à l'Université concernent en particulier les étudiants scientifiques avec la grande fréquence des doubles inscriptions des élèves des classes préparatoires aux grandes écoles. Ainsi, une partie importante des élèves des écoles et autres établissements d'enseignement supérieur non universitaires prennent également une inscription en premier cycle universitaire. Du coup, le flux d'entrants en Université se trouve artificiellement accru d'une masse d'étudiants dont l'objectif premier n'est pas d'accéder au deuxième cycle universitaire mais d'intégrer ou de poursuivre des études dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'Université. Quelle qu'en soit la raison (inscription de précaution, cumul de formations et de diplômes, formation complémentaire, ...), cette situation a pour effet de faire artificiellement baisser le taux de rendement du premier cycle universitaire et, à l'inverse, de faire croître le taux apparent d'échec.

Quant aux sortants vers la vie active (c'est-à-dire ceux n'ayant poursuivi aucune étude l'année suivante), si 70 à 80 % d'entre eux n'ont effectivement aucun diplôme supérieur au baccalauréat, une petite partie a cependant obtenu le DEUG avant de quitter l'Université.

Tableau 3
DIPLOMES POSSÉDÉS PAR LES SORTANTS DE PREMIER CYCLE (AUCUNE POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS L'UNIVERSITÉ)
(en %)

Diplômes	Sciences	Droit-Sciences économiques	Lettres-Sciences humaines
Aucun diplôme > au bac	79	80	70
Capacité en droit	-	2	-
DEUG	10	3	5
IUT/STS	-	6	7
Diplômes de 2-3 ^e cycle	} 2	4	} 10
Diplômes d'Inst./Ec. 2-3 ^e cycle		5	
Diplômes d'Inst./Ec. 1 ^{er} cycle		8 (y compris IUT)	
Autres diplômes	1	1	1
Total	100	100	100
Effectifs	5 700	18 200	23 800

Source : CEREQ, Observatoire EVA 1980-1983.

De plus, un certain nombre d'étudiants sont venus s'inscrire en premier cycle alors qu'ils étaient déjà titulaires d'un autre diplôme d'enseignement supérieur : c'est le cas par exemple des diplômés d'IUT qui ont tenté, sans succès, de poursuivre des études longues (14), mais également de certains diplômés d'écoles ou d'instituts, et également de diplômés de second, voire de troisième cycle universitaire dans une autre discipline et qui ont repris une formation complémentaire de niveau premier cycle. Ainsi, certains de ces « sortants » ne sont ni dépourvus de diplômes ni en situation d'échec lorsqu'ils abordent le marché du travail.

(14) Dans la plupart des cas l'accès se fait alors en seconde année de DEUG, l'admission directe en second cycle avec l'équivalence du DEUG étant très limitée.

Tableau 4
ESTIMATION DU TAUX DE RENDEMENT ACADÉMIQUE (1) DES PREMIERS CYCLES UNIVERSITAIRES

(en %)

Année universitaire	Droit	Sciences économiques	AES * (+ MASS)	Lettres-Sciences humaines	Sciences
1968-1969					
1969-1970	43	42	-	46	37
1970-1971	42	35	-	41	33
1971-1972	38	42	-	40	41
1972-1973	37	38	-	37	36
1973-1974	35	36	-	32	36
1974-1975	35	39	-	29	36
1975-1976	34	35	41	28	34
1976-1977	33	33	42	26	32
1977-1978	33	41	40	26	32
1978-1979	34	41	44	28	32
1979-1980	34	41	38	27	33
1980-1981	34	42	39	30	34
1981-1982	36	41	36 **	30	35
1982-1983	34	36	33 **	33	33

(1) (ratio du nombre de DEUG délivrés l'année universitaire t et du flux d'entrants à l'année t - 1)

* Les premiers DEUG d'administration économique et sociale (AES) ont été délivrés en 1975.

** AES seulement. La distinction n'a pu être faite pour les années antérieures, mais l'AES représente en moyenne 90 % de l'ensemble des premières inscriptions. Le calcul AES + MASS donne pour ces deux dernières années respectivement 38 et 34 %.

**

La faiblesse du rendement des premiers cycles universitaires telle qu'elle apparaît au travers des données statistiques doit s'interpréter de plusieurs manières. D'une part, elle montre que si l'entrée en première année à l'Université est ouverte à tout bachelier, une sélection a lieu dans le premier cycle qui conduit à ne laisser passer en deuxième cycle qu'un étudiant sur trois environ. D'autre part, et pour nuancer cette première interprétation, le suivi des étudiants qui abandonnent ainsi le premier cycle montre, si on se place au niveau de l'ensemble des enseignements supérieurs, que beaucoup de ces abandons ne sont pas des « échecs » mais des réorientations ou des poursuites d'études normales liées à des doubles cursus.

Dès lors, si au niveau d'un établissement universitaire cette situation apparaît très mauvaise, le rendement final

des études supérieures prises dans leur ensemble (c'est-à-dire universités et écoles post-baccalauréat de diverses natures) est bien supérieur aux chiffres avancés ci-dessus. Si l'on considère que la grande majorité des étudiants en poursuite d'études dans les écoles obtiendra un diplôme – la sélection se faisant surtout à l'entrée – et que, par ailleurs, une partie non négligeable des étudiants se dirigeant directement vers la vie active ont déjà obtenu ou obtiendront à la suite d'une reprise d'études ultérieure soit un diplôme, soit un concours de la Fonction publique, le taux de rendement définitif peut être raisonnablement estimé à 70-80 % d'un flux d'entrants en premier cycle.

Alain CHARLOT,
CEREQ